

AGISSONS AVEC CIVISME



© ?

Il est constaté que des masques et des gants sont laissés au sol par leurs utilisateurs.

Adoptez un geste citoyen et sanitaire : jetez masques et gants dans les poubelles installées sur la ville.

Stop aussi aux déjections canines trop présentes sur l'espace public !

Nous faisons appel à votre esprit responsable.

> Des espaces dédiés à la propreté canine

L'arrêté municipal pris en avril 2007

« qu'il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections sur toute partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les parcs, jardins et espaces verts publics. ».

Il convient à chaque maître de ramasser les déjections de son compagnon à quatre pattes et de les jeter dans une poubelle dans un contenant fermé.

> Pour cela, de nombreux sacs à excréments, toutounettes:

. **12 rue du Drain**

. **rue du 19 mars 1962**

. **Accueil des Services Techniques, 22 rue de Bessancourt**

> Pelle à main et ramasse-crottes sont disponibles en grandes surfaces et commerces spécialisés.

Un simple sac poubelle qu'il soit en plastique ou en papier renforcé peut suffire. **Les maîtres non respectueux se risquent à une contravention.**

> Deux espaces propreté canine ont été créés pour que les chiens puissent y faire leurs besoins :

Au **Parc des 2 ormes** et sur **la place Louis Aragon devant le parking** .

> Des poubelles spéciales ont été installées à proximité des parcs où il est rappelé que les chiens sont interdits de séjours.

Contact

Service Environnement et espace vert

Tél. 01 34 32 31 45

environnement@ville-pierrelaye.fr

Bâtiment Services Techniques

22 rue de Bessancourt

95480 Pierrelaye